

RAPPORT DE GESTION 2025



FONDATION D'ACCUEIL
DES ENFANTS DE
GRANDSON ET
ENVIRONS

Table des matières

LISTE DES ABRÉVIATIONS	3
MOT DE LA PRÉSIDENTE	4
LE CONSEIL DE FONDATION DE LA FADEGE	5
LE SECTEUR ADMINISTRATION	5
Évolution du personnel administratif	6
Coordination à l'inclusion	7
LE SECTEUR PRÉSCOLAIRE	8
Fréquentation 2025	8
Évolution du personnel éducatif	9
LE SECTEUR PARASCOLAIRE I	11
Évolution du personnel éducatif	12
LE SECTEUR PARASCOLAIRE II	14
Fréquentation 2025	14
Évolution du personnel éducatif	15
LA FADEGE EN CHIFFRES	17
Les structures d'accueil	17
RADEGE en 2025	18

LISTE DES ABRÉVIATIONS

Acronymes	Signification
AFJ	Accueil familial de jour
AJOVAL	Accueil de jour de l'enfance pour la région d'Orbe et la Vallée de Joux
AILA	Aide à l'intégration dans les lieux collectifs d'accueil de jour (prestation directe de l'Office du soutien pédagogique et de l'enseignement spécialisé)
AMF	Accueillante en milieu familial
APE	Autre personnel encadrant
ARAS JUNOVA	Association régionale d'action sociale Jura-Nord vaudois
ASAICE	Association scolaire et d'accueil de jour des enfants intercommunale de Chavornay et environs
ASE	Assistante socio-éducative / Assistant socio-éducatif
ASIGE	Association scolaire intercommunale Grandson et environs
EDE	Educatrice / Educateur de l'Enfance
EPS	Etablissement primaire et secondaire
EPT	Emploi plein temps
ER	Espace repas : lieu d'accueil pour les élèves de la 7 ^{ème} et 8 ^{ème} primaires (7P – 8P)
EVE	Espace de vie infantile : lieu d'accueil pour les enfants de 3 mois à 4/5 ans, avant l'entrée à l'école
FAdeGE	Fondation d'Accueil des Enfants de Grandson et Environs
FAJE	Fondation d'accueil de jour des enfants
FRAJE	Faîtière des Réseaux d'Accueil de Jour des Enfants
Nb	Nombre
OSPES	Office du soutien pédagogique et de l'enseignement spécialisé
RAdeGE	Réseau d'accueil des enfants de Grandson et environs
RéAjy	Réseau d'accueil de jour Yverdon-les-Bains-et environs
RH	Ressources Humaines
RS	Restaurant scolaire
RYMAJE	Réseau Yvonand-Menthue pour l'accueil de jour des enfants
SPAA	Service de prévention des accidents dans l'agriculture
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers : lieu d'accueil pour les élèves de la première primaire (1P) à la sixième primaire (6P)

MOT DE LA PRÉSIDENTE

2025 a tourné la page, 2026 annonce une nouvelle législature, sans doute des changements au sein du conseil de Fondation. Je profite donc de ce mot pour remercier toute l'équipe du conseil de Fondation qui au fil des mois et des années réfléchit, discute, et œuvre à faire les choix justes et prendre les décisions raisonnées et concrètes pour le bon fonctionnement des structures d'accueils de nos 18 communes.

Mes remerciements vont également aux collaboratrices et collaborateurs de la FAdEGE qui avec passion, énergie et dynamisme accueillent sans condition les enfants et leurs familles dans ce qu'ils sont et vivent au quotidien.

Le fonctionnement de la FAdEGE ne serait pas possible sans le soutien et l'engagement de l'équipe administrative et de direction qui répond, vérifie, contrôle, explique : les contrats, la grille tarifaire, l'organisation, la liste d'attente, les disponibilités.

Ceci me permet de faire le lien avec les éléments marquants de 2025 : la mise en place d'un nouveau site internet pour la Fondation, l'entrée en vigueur d'un nouveau règlement du personnel et l'introduction progressive du secteur vacances.

Les projets et les défis ne s'arrêtent pas avec le changement de législature, les aménagements pour le personnel, pour les enfants en cours se poursuivent.

La FAdEGE peut être fière de ce qu'elle réalise au profit des enfants de nos 18 communes, mais aussi de son personnel !

Pour tout cela, encore une fois MERCI !

Nathalie Gigandet

LE CONSEIL DE FONDATION DE LA FADEGE

Composition du Conseil de fondation de la FAdEGE :

- Nathalie Gigandet, présidente depuis le 1er décembre 2018, Municipale de Grandson ;
- Frédéric Rohner, vice-président, Syndic de Montagny-près-Yverdon ;
- Dominique Légli, trésorière de la FAdEGE, Bourse communale de Grandson ;
- Francesco Di Franco, membre du Conseil, Municipal de Grandson ;
- Christine Taets, membre du Conseil, Municipale de Champagne ;
- Mélanie Cena, membre du Conseil, Municipale de Giez ;
- David Romero, membre du Conseil, Municipal de Concise ;
- Gilles Bioley, membre du Conseil, Municipal de Fiez ;
- Marie-Christine Robba, membre invité de l'ASIGE au Conseil ;
- Stéphane Michot, Directeur de l'EPS de Grandson ;
- Michèle Bioley, secrétaire ad hoc.

Le Conseil de fondation s'est réuni 7 fois durant l'année.

LE SECTEUR ADMINISTRATION

Écart de budget

- **Budget 2025 : 693'600 CHF**
- **Comptes 2025 : 643'269.15 CHF**
- **Écart budgétaire : - 50'330.85 CHF**

Dans le secteur administration, les postes qui contribuent à l'écart entre le budget et les comptes 2025 sont principalement :

1. **Le poste des salaires** : durant l'absence d'une collègue en maladie de longue durée et de son congé maternité, l'équipe administrative a renoncé à son remplacement par une personne externe et a assumé une partie des tâches de cette personne. Il n'y a pas eu de dépense pour un salaire de remplacement. La FAdEGE a reçu des allocations maternité et des indemnités maladie pour ce cas.

2. **Les frais de formation** : au niveau de l'Administration, le personnel n'a pas pu suivre toutes les formations prévues car nous avons dû compenser l'absence d'une collègue en absence longue durée. Les formations seront suivies en 2026.
3. **Les frais de conciergerie** : en 2025, les frais de conciergerie pour les bureaux de l'administration ont été internalisés.

Évolution du personnel administratif

	2021	2022	2023	2024	2025
Direction générale	1 EPT	1 EPT	1 EPT	1 EPT	1 EPT
Secrétariat et administration	3.7 EPT	4.2 EPT	5.4 EPT	6.6 EPT	6.1 EPT*
Total	4.7 EPT	5.2 EPT	6.4 EPT	7.6 EPT	7.1 EPT
Apprenti commerce	1 EPT	1 EPT	1 EPT	0 EPT	0 EPT

*En 2025, le pourcentage de travail de l'intendante générale a été attribué directement aux structures.

La FAdEGE a enregistré 144 collaborateurs actifs dont 31 personnes en contrat à l'heure, notamment les remplaçant-e-s.

L'assistante de direction a bénéficié d'un congé maternité depuis octobre 2025 et d'un arrêt maladie de 132 jours avant l'accouchement. Une autre collaboratrice du secteur a eu un congé accident de 55 jours de janvier à mi-avril 2025.

En plus du processus de recrutement ordinaire (recherche du personnel éducatif remplaçant), le service des ressources humaines a mené deux processus de recrutement extraordinaires :

1. Une responsable structure préscolaire (partie au 31 décembre 2025) ;
2. Une secrétaire administrative chargée de la gestion des dossiers enfants (partie au 31 décembre 2025).

Parmi les différents projets portés par l'équipe administrative, nous pouvons mentionner :

1. La conception et l'élaboration des cartes de vœux pour les anniversaires (changements de dizaine), les maladies et les accidents, les naissances et l'ancienneté du personnel ;
2. La révision et mise à jour du règlement du personnel ;
3. La création des règlements pour les apprentis et les stagiaires ;
4. La création d'un nouveau logo pour la Fondation ;
5. La création d'un nouveau site internet.

En 2025, la FAdEGE a permis à 1'382 enfants et 962 familles de bénéficier des prestations d'accueil de jour collectif en préscolaire, en parascolaire I et en parascolaire II pour un total de 587'992.75 heures.

Coordination à l'inclusion

Le poste de coordinatrice à l'inclusion est passé de 20% à 30 % au 1^{er} janvier 2025 pour répondre aux exigences en matière de reconnaissance du réseau. Ce poste est subventionné en grande partie par la FAJE.

Durant cette année, les actions suivantes ont été mises en place par la coordinatrice à l'inclusion :

- Rédaction d'un document ressource en matière d'inclusion reprenant le cadre légal, les documents cantonaux et les moyens institutionnels actuels et présentation à l'ensemble des collaborateurs lors d'une séance extraordinaire par secteur ;
- Collaboration avec les équipes éducatives pour le repérage et l'analyse des problématiques en lien avec l'accueil d'enfants à besoins spécifiques (déficiences, difficultés d'apprentissage et/ou désavantages) ;
- Rédaction de projets éducatifs spécifiques dans le but de soutenir le développement de tous les enfants accueillis et de garantir la qualité d'accueil ;
- Rédaction des documents en lien avec les demandes d'aide à l'intégration ;
- Participation aux divers réseaux professionnels avec les professionnel·le·s de la santé et avec l'école lorsque l'enfant est scolarisé ;
- Adhésion au collège des coordinateur·trice·s du canton de Vaud et participation à la rédaction d'un document ressource inter-réseaux ;
- Traitement des situations sensibles avec les responsables de secteur ;
- Suivi des octrois financiers de l'Office du soutien pédagogique et de l'enseignement spécialisé.

L'année 2025 en chiffre :

- 10 enfants avec un trouble diagnostiqué sont accueillis avec une aide à l'intégration :
 - 5 en préscolaire ;
 - 5 en parascolaire.
- 3 enfants sans diagnostic médical sont accueillis avec une aide à l'intégration en structure d'accueil préscolaire ;
- 9 enfants avec un trouble diagnostiqué sont accueillis sans aide à l'intégration dans les structures parascolaires ;
- 237h45 hebdomadaires d'aide à l'intégration ont été octroyées par l'OSPES et sont réparties dans six équipes éducatives (2 équipes préscolaires et 4 équipes parascolaires) ;
- 5 enfants à besoins spécifiques ont pu être accueillis durant les vacances scolaires, en fonction des demandes des familles. Les aides à l'intégration sont présentes durant l'accueil « vacances ». Cette prestation est entièrement assumée financièrement par la FAdEGE.

LE SECTEUR PRÉSCOLAIRE

Écart de budget

- **Budget 2025, participation des communes : 960'800 CHF**
- **Comptes 2025, participation des communes : 753'098.40 CHF**
- **Écart budgétaire : - 207'701.60 CHF**

Dans le secteur préscolaire, les postes qui contribuent à l'écart entre le budget et les comptes 2025 sont principalement :

- **La participation des parents** : elle a été plus élevée que celle prévue au budget ;
- **Le mouvement du personnel** : entre les départs et les engagements, une économie a été réalisée dans les charges salariales et les charges sociales ;
- **La maîtrise des dépenses** : une gestion efficace des coûts.

Fréquentation 2025

	Nb places	Nb enfants	Nb familles	Nb heures
EVE Champagne	39	113	97	90'574.00
EVE Grandson	44	124	104	106'948.50

Pour une capacité totale de 83 places, le secteur préscolaire a accueilli 237 enfants et 201 familles sur l'année pour un total de 197'522.50 heures consommées dont 1'092.50 heures consommées par les accords inter-réseaux intra-muros¹ (RéAjy : 3 enfants, AJOVAL : 1 enfant, Ste-Croix : 1 enfant).

Pour les accords inter-réseaux extra-muros², nous avons eu 9 enfants placés dans deux réseaux hors RAdEGE (AJOVAL : 1 enfant, RéAjy : 8 enfants) pour un total de 4'231 heures.

Le nombre d'heures consommées reste stable par rapport à l'année précédente ce qui montre une bonne gestion de l'optimisation des places mises à disposition. Le taux d'occupation de ce secteur pour l'année 2025 a été de 91.8%.

¹ Inter-réseau intra-muros : enfant accueilli dans l'une des structures du RAdEGE et domicilié dans une commune d'un autre réseau.

² Inter-réseau extra-muros : enfant domicilié dans une des communes du RAdEGE et accueilli dans une structure d'un autre réseau.

Évolution du personnel éducatif

Le roulement du personnel éducatif fixe est resté stable avec 31 personnes effectives du 1er au 31 décembre 2025.

Trois démissions en cours d'année et trois nouveaux engagements ont été enregistrés pour le personnel éducatif dans ce secteur. Un départ et un nouvel engagement ont été enregistrés dans le domaine de l'intendance de ce secteur.

Côté formation, après 3 ans, deux de nos apprenties ont obtenu leur titre d'ASE en juillet 2025. Six apprenant·e·s poursuivent leur apprentissage au sein des Espaces de Vie Infantile (EVI) de la FAdEGE. Une collaboratrice ASE a obtenu son titre d'Educatrice de l'enfance. Deux nouveaux contrats de stage ont été signés en août.

Une des responsables de structure a obtenu le CAS en gestion d'équipes (obligatoire à l'exercice de sa fonction) et l'autre responsable a obtenu le CAS de formateur à la pratique professionnelle pour avoir le droit d'accueillir des stagiaires des écoles supérieures d'éducation de l'enfance.

Ce secteur a comptabilisé 3 arrêts de longue durée : 2 pour maladie (85.2 jours et 58 jours respectivement) et 1 pour accident (39 jours) ; ainsi qu'un congé maternité (suite d'un arrêt maladie).

Pour les remplacements, il y a eu 26 contrats avec Nanou Solutions pour 159.25 heures et 35 contrats avec OK Job pour 235.25 heures.

Les remplaçantes fixes de la FAdEGE ont effectué 256.25 heures dans ce secteur.

Au total, ce secteur a utilisé 3'260.75 heures de remplacement.

20

**NOMBRE DES ENFANTS
PARTICIPATION DE L'EVE DE GRANDSON
AU « LES Z'OTRES BRANDONS »**

pour l'année 2025

504

**NOMBRE DE CONTRATS TRAITES
DANS LE SECTEUR PRESCOLAIRE**

pour l'année 2025

LE SECTEUR PARASCOLAIRE I

Écart de budget

- **Budget 2025, participation des communes : 1'314'900 CHF**
- **Comptes 2025, participation des communes : 936'068.05 CHF**
- **Écart budgétaire : - 378'831.95 CHF**

Dans le secteur parascolaire I, les postes qui contribuent à l'écart entre le budget et les comptes 2025 sont principalement :

- **Les subventions OFAS** : perçues pour les UAPE de Concise (2/3) et Les Tuileries (2/3) pour un montant total de CHF 56'425.- ;
- **Le mouvement du personnel** : entre les départs et les engagements, une économie a été réalisée dans les charges salariales ;
- **L'annualisation du personnel** : depuis août 2025, le personnel parascolaire est annualisé ;
- **La participation des parents** : malgré un taux d'occupation stable dans les UAPE, la participation des parents a été supérieure à celle prévue au budget.
- **La maîtrise des dépenses** : une gestion efficace des coûts.

	Nb places	Nb enfants	Nb familles	Nb heures
UAPE L'Apresscool	24	41	38	20'255.00
UAPE La Grignotte*	48	100	86	49'433.50
UAPE La Parascole*	48	97	78	45'751.00
UAPE de Fiez	48	87	76	43'444.50
UAPE La Bulle*	36	98	61	41'728.00
UAPE de Concise	36	66	49	35'726.00
UAPE Les Tuileries	25	54	51	26'333.75

*Depuis août 2025, ces structures ont comptabilisé les enfants, des autres structures, accueillis le mercredi.

Les unités d'accueil pour écoliers ont offert 265 places au total et ont accueilli 456 enfants et 350 familles. Ce qui représente une consommation totale de 262'671.75 heures dont 1'947.75 heures en conventions inter-réseaux intra-muros (dérogations scolaires).

Évolution du personnel éducatif

Le roulement du personnel éducatif fixe est resté stable avec 28 personnes effectives du 1er au 31 décembre.

Cinq démissions en cours d'année et six nouveaux engagements ont été enregistrés pour le personnel éducatif dans ce secteur.

Côté formation, un collaborateur du secteur a commencé la formation d'éducateur de l'enfance. Deux nouveaux contrats d'apprentissage ont été signés en août ce qui amène le nombre total d'apprenti.e.s à six au sein des UAPE. Une des responsables de structure a commencé le CAS en gestion d'équipe et conduite de projets, formation obligatoire pour l'exercice de sa fonction.

Ce secteur a comptabilisé 5 arrêts de longue durée : 4 pour maladie et 1 pour accident, totalisant 445 jours de maladie et 48.5 jours d'accident.

Pour les remplacements, il y a eu 16 contrats avec OK Job pour 83.75 heures.

Les remplaçantes fixes de la FAdEGE ont effectué 654 heures dans ce secteur.

Au total, ce secteur a utilisé 3'038.25 heures de remplacement.



25

**NOMBRE DES ENFANTS
PARTICIPATION DE L'UAPE CONCISE
AU « LES Z'OTRES BRANDONS »**

pour l'année 2025

1'025

**NOMBRE DE CONTRATS TRAITES
DANS LE PARASCOLAIRE I**

pour l'année 2025

LE SECTEUR PARASCOLAIRE II

Écart de budget

- **Budget 2025, participation des communes : 673'400 CHF**
- **Comptes 2025, participation des communes : 609'575.75 CHF**
- **Écart budgétaire : - 63'824.25 CHF**

L'écart entre le budget les comptes 2025 de ce secteur s'explique par :

- **La subvention OFAS** : de CHF 49'693.- (1/3) pour l'augmentation de la capacité d'accueil de l'Espace repas de Champagne ;
- **La maîtrise des dépenses** : une gestion efficiente des coûts.

Fréquentation 2025

	Nb de places	Nb enfants	Nb familles	Nb d'heures
ER Champagne	60*	211	192	22'732.50
ER Montagny	25**	65	64	8'484.00
ER Giez	30	44	44	9'710.00
RS Borné-Nau	200*	550	454	82'641.00

**Nombre de places par service. Deux services par jour dans chaque structure*

***Augmentation de la capacité d'accueil dès août 2025 (de 20 à 25 places).*

Au cours de l'année 2025, les espaces repas ainsi que le restaurant scolaire ont proposé un total de 315 places, permettant d'accueillir 776 enfants et 591 familles. Cela représente une consommation globale de 123'567.50 heures, dont 718.50 heures attribuées à 8 enfants hors RAdEGE bénéficiant d'une dérogation scolaire.

En termes de répartition des heures consommées dans le Parascolaire II :

- 33 % sont attribuées aux espaces repas (7P-8P) ;
- 67 % au Restaurant scolaire (9S-10S-11S).

Parmi les élèves scolarisés à l'EPS de Grandson en âge de fréquenter le secteur Parascolaire II au 31 décembre 2025, 90 % ont eu recours aux prestations proposées par la FAdEGE.

Pour les Espaces repas :

	Nb total élèves	Nb enfants Mon Portail	
ER Champagne	158	149	94%
ER Montagny	59	36	61%
ER Giez	58	40	69%
Total	275	225	82%

- 82 % des élèves de 7P et 8P ont fréquenté les espaces repas.

Pour le secondaire : les 9^{ème}, 10^{ème} et 11^{ème} :

	Nb total élèves	Nb enfants Mon Portail	
RS Borné-Nau	423	400	95%

- 95 % des élèves du secondaire ont utilisé les services du Restaurant scolaire.

Évolution du personnel éducatif

Le roulement du personnel éducatif est resté stable avec 19 personnes effectives au 1er janvier et 20 au 31 décembre.

Pour faire face à l'augmentation de la fréquentation dans l'espace repas de Champagne et assurer la sécurité des enfants sur le chemin pour s'y rendre, 2 personnes sont financées par l'ASIGE.

Madame Anne-Sophie Dethy, responsable de ce secteur, a commencé le Brevet de responsable d'équipe.

Ce secteur a comptabilisé 1 arrêt de longue durée : 1 cas d'accident (134 jours).

Cinq démissions en cours d'année et six nouveaux engagements ont été enregistrés pour le personnel éducatif dans ce secteur.

Ce secteur a utilisé 287 heures de remplacement.



2'779

**AUGMENTATION DU NOMBRE DE
REPAS CHAUDS DANS LE SECTEUR
PARASCOLAIRE II**

pour l'année 2025

4'200

**AUGMENTATION DU NOMBRE DE
PIQUE-NIQUE DANS LE SECTEUR
PARASCOLAIRE II**

pour l'année 2025

LA FAdEGE EN CHIFFRES

Les structures d'accueil

		Nb places 2024	Nb places 2025
Secteur préscolaire 2 structures préscolaires	EVE Champagne	39	39
	EVE Grandson	44	44
Secteur parascolaire I 7 UAPE (unité d'accueil pour écoliers) pour les 1P à 6P	UAPE L'Aprèscool	24	24
	UAPE La Grignotte	48	48
	UAPE La Parascole	48	48
	UAPE de Fiez	48	48
	UAPE La Bulle	36	36
	UAPE de Concise	36	36
	UAPE Les Tuileries	25	25
Secteur parascolaire II 3 espaces repas pour les 7P et 8P	ER Champagne	60	60
	ER Montagny	20	25
	ER Giez	30	30
	ER Grandson	0	0
1 restaurant scolaire pour les 9P à 11P	RS Borné-Nau	200	200
Totaux		658	663

RAdEGE en 2025

Le Comité Directeur du Réseau d'Accueil des Enfants de Grandson et Environs – RAdEGE – est composé par les membres du Conseil de fondation de la FAdEGE à l'exception du Directeur de l'EPS de Grandson et de Mme Léglise, trésorière de la FAdEGE. Son président depuis le 4 juin 2025 est M. Frédéric Rohner, municipal de Montagny.

Le Comité directeur du RAdEGE a conduit deux assemblées générales ordinaires : une au printemps et l'autre en automne et s'est réuni 7 fois durant l'année.

Le Comité Directeur du RAdEGE a été représenté par la présidente de la FAdEGE et la directrice générale de la FAdEGE aux deux rencontres annuelles des réseaux organisées par la FAJE, ainsi qu'aux deux rencontres organisées par la FRAJE.

Le secteur Accueil familial de jour

En respect du contrat de droit administratif entre les 4 réseaux (RéAÿ-Yverdon, RAdEGE-Grandson, RYMAJE-Yvonand et Ste-Croix) et l'ARAS JUNOVA, pour la gestion opérationnelle de l'Accueil Familial de Jour, les réseaux se sont réunis 2 fois dans l'année 2025.

Fréquentation AFJ 2025

Secteur	Nombre enfants	Heures d'accueil
Préscolaire	113	70'937.00
Parascolaire	75	20'878.50
Total heures		93'087.25

Source : Donnée fournies par l'ARAS-AFJ.

En 2025, on dénombre 11 AMF sur le territoire géographique du RAdEGE.

En 2025, le RAdEGE a permis à 1'513 enfants et 1'032 familles de bénéficier des prestations d'accueil de jour pour un total de 679'808.25 heures.